

DEC192267INSU

Décision portant prorogation de nomination de Monsieur Jean-Hugues FILLION aux fonctions de directeur par intérim et nomination de Monsieur Benoît SEMELIN aux fonctions de directeur par intérim à compter du 1^{er} septembre 2019 de l'unité mixte de recherche n°8112 intitulée « Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères » (LERMA).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8112 intitulée « Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères » (LERMA) ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu les avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Jean-Hugues FILLION, Professeur des universités 1^{ère} classe à l'Université Sorbonne Université, est maintenu dans ses fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour une durée d'un (1) mois à compter du 01/08/2019.

Article 2

A compter du 1^{er} septembre 2019, Monsieur Benoît SEMELIN, Professeur des universités 2^{ème} classe à l'Université Sorbonne Université, est nommé aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31/01/2020.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **25 SEP. 2019**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

